



CONSTAT D’AFFICHAGE

Je soussignée Sandra Carrère, adjoint administratif assermentée en fonction à la Direction Générale des services – Direction du Développement et de l’Aménagement Durables – de la Mairie de MEGEVE, me suis rendue le 28 septembre 2022 sur les panneaux type vitrine ou sur les emplacements réservés des mazots à ordures servant de relais à l’information légale conformément à l’arrêté municipal n°22/05/URB du 18 mai 2022 pour constater que :

- L’avis d’enquête publique relative à la procédure de modification N°3 du PLU de Megève qui se déroulera en Mairie de MEGEVE du lundi 17 octobre 2022 jusqu’au lundi 21 novembre 2022 inclus, est affiché :

1-Parking Molettaz- Route du Jaillet/Rue Beausoleil



t

2-Palais - Route du Palais des Sports



3-Parking chemin des Anes-Chemin des Anes



R

4-Club des Sports –Route Nationale



5-Patinoire centrale-Route Edmond de Rothschild/Rue d'Oberstdorf



A

6-Fondation Morand- Rue de la poste/Route de Rochebrune



7-Vériaz-Route Nationale



[Handwritten mark]

8-Cassioz-Route de Cassioz/Route de Sur le Meu



9-Parking de Rochebrune - Route de Rochebrune-face à la résidence



10-Bouchet-Route du Bouchet/Route du Leutaz



11-Mont d'Arbois Golf-Route Edmond de Rothschild



A

12-Planellet-Route du Planay/Chemin des Buissons



13-Le Tour- Route du Tour/Chemin des Raverots



A

J'ai également constaté le 29 septembre 2022 dans le mazot de la mairie annexe, situé au 185 route du Jaillet, lieudit « La Molettaz »– 74120 MEGEVE sur le panneau prévu à cet effet que l'avis d'enquête publique était affiché :



Le présent constat est transmis à mon chef de service, Monsieur Richard RIZZI – coordonnateur du pôle DAD.

Fait à MEGEVE, le 29 septembre 2022

Salmon

[Handwritten mark]